

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 30/08/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le cinq septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 30/08/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 8</b>	
<b>Votants : 13</b>	Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER.

**Absents excusés :**

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH  
Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT  
Mme Sylvie COUPE donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER  
Mr Patrick DEMARQUET

**N°101- 2024**

**Etude pour l'acquisition de la propriété CLOSSAIS**

Monsieur le Maire présente l'étude pour l'acquisition de la propriété Clossais.

Monsieur le Maire fait savoir aux élus que celui-ci les avait interrogés durant l'été et que majoritairement ceux-ci étaient favorables. Monsieur le Maire est en négociation avec Maitre VERIEZ pour l'acquisition de la parcelle n°28 en face de la maison pour que celle-ci soit incluse dans le prix.

Monsieur le Maire n'a pas eu de retour de Maitre Verriez concernant cette affaire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** l'acquisition de la propriété ainsi que le terrain pour un montant de 41 000 € TTC
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à négocier le prix d'achat de cette propriété et à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le